

Compte-rendu

Réunion du Bureau – Comité de pilotage du S.M.P.G. 15 juin 2015

Le Bureau – Comité de pilotage SCOT du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le lundi 15 juin 2015 à 9H30, au Centre Social des Montoires, 1 rue des Loriots, salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POUGNY, Président.

Etaient présents à la réunion :

Messieurs BERTRAND, BOULEAU, MARQUET, RIGAL, RAT : membres du Bureau.
Mme PARIS, Agent de Développement.

Absents excusés : Ms LECHAUVE, MASSE et DESBOIS. Mme CHELLY

Absent : M. GIRAULT, Vice-Président.

M. POUGNY, Président du SMPG ouvre la séance et présente les dossiers de demande subvention qui ont été adressés au Conseil Régional.

- POINT D'AVANCEMENT DES PROJETS CONTRATS DE PAYS

Récapitulatif des dossiers envoyés à la Région au 05 Mars 2015 :

- Dépense éligible : 1.393.529,78 €
- Subvention proposée : 1.380.000 €

Récapitulatif des dossiers envoyés à la Région au 15 juin 2015 :

- Dépense éligible : 334.321,72 €
- Subvention proposée : 137.600 €

TOTAL

- Dépense éligible : 1.727.851,50 €
- Subvention proposée : 1.517.600 €

- CONTRAT LOCAL DE SANTE - DIAGNOSTIC

M. POUGNY informe de la tenue des réunions :

- 3 réunions publiques – Avril et mai : où la population ne sait pas déplacée.
- 5 réunions thématiques avec les professionnels de Santé : Bonne participation : environ 70 personnes avec de riches échanges.

A l'issue de ces réunions, et à la demande des professionnels de santé il sera organisé une nouvelle réunion, le lundi 29 juin, à 20h30 pour y faire participer les libéraux.

M. POUGNY indique que les professionnels de santé sont en attente d'un Contrat Local de Santé (CLS) et que déjà quelques pistes d'actions émergent. Il souhaite proposer la mise en place d'un CLS lors du Prochain Comité Syndical en date du 30 juin.

M. BERTRAND s'interroge sur l'issue de ce CLS et que va-t-il apporter au territoire.

Ms BOULEAU et MARQUET demande si cela mérite l'embauche d'un animateur santé car cela va encore nous couter cher.

Ils indiquent que les MSP sont déjà coordonnées et qu'un circuit d'information a été mis en place entre l'hôpital et les médecins par le biais d'une carte de renseignements.

Après ces discussions, M. POUGNY conclue d'attendre la réunion du 29 juin, d'évoquer simplement en Comité Syndical l'avancée du Diagnostic Santé et de rediscuter lors d'une prochaine réunion de Bureau de la mise en place d'un CLS.

- LIGNE SNCF PARIS - NEVERS

M. POUIGNY propose de faire passer une motion lors du prochain Comité Syndical en date du 30 juin, concernant la ligne SNCF Paris – Nevers.

M. BOULEAU se propose d'envoyer à M. POUIGNY la motion qu'il a rédigée.

Les membres sont d'accord avec cette proposition

- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUi

M. POUIGNY demande où en est la commande de PLUi.

M. BOULEAU lui répond que la CC Giennaises va prendre une délibération afin de faire un groupement de commande pour les 3 PLUi afin de réaliser des économies d'échelle. La CC de Briare lui a confirmé son souhait de faire un groupement de commande.

M. RAT informe que la DDT du Loiret vient à la mairie de Châtillon cette semaine afin de présenter le PLUi aux élus de la communauté de communes.

M. POUIGNY rappelle que des communes sont encore en POS et que le PADD du PLUi doit être validé en mars 2017, afin de ces communes ne retombent pas en RNU (Règlement National d'Urbanisme).

M. BOULEAU indique qu'une clé de répartition a été mise en place pour être juste avec les communes qui ont engagé une révision de PLU et celles qui n'avaient pas avancé.

- SCOT : PROJET D'ARRET

M. POUIGNY informe de la réception du dossier d'arrêt du SCoT du Pays du Giennois. Il se compose ainsi :

- Volume 1 : Diagnostic + PADD + DOO/DAC,
- Volume 2 : Etat Initial de l'Environnement,
- Volume 3 : Evaluation environnementale,
- Volume 4 : Résumé non technique et justification des choix,
- Bilan de la concertation,
- Dossier administratif (ensemble des délibérations et débats relatifs au SCoT).

Il indique que le Document d'Aménagement Commercial (DAC) a été intégré dans les pages du DOO.

M. POUIGNY rappelle le calendrier des prochaines étapes du SCOT :

2015

- 30 juin : Arrêt du projet de Scot, puis envoi aux PPA ;
- Juillet – Septembre : 3 mois de concertation PPA ;
- Octobre/Novembre : 6 semaines d'enquête publique ;
- Décembre : rapport du commissaire enquêteur (1 mois max.)

2016

- Janvier : Modifications éventuelles pour tenir compte des avis + réunion PPA
- Janvier : Approbation du SCoT
- Février – Mars : contrôle de légalité avec ou non modifications du Préfet
- Mars / Avril : SCoT opposable

Ms POUIGNY et BERTRAND se questionnent sur le suivi des indicateurs : quelle sera la structure qui assurera le suivi ?

M. POUIGNY conclue que chaque commune doit bien vérifier les chiffres et textes la concernant. Lors du Comité Syndical, il présentera les grandes masses sans tout relire.

- QUESTION DIVERSE

M. BOULEAU souhaite lever une ambiguïté concernant les réunions Tourisme entre les personnes des Offices de Tourisme et les autres acteurs du tourisme. Il indique que le Pays n'a pas vocation à faire des projets « tourisme ». Les personnes ne comprennent pas ce que le Pays va faire. C'est la communauté de communes qui a la compétence tourisme et non le Pays.

M. POUIGNY lui répond que le Pays est une instance de réflexions afin de réfléchir à une mise en cohérence des initiatives, et notamment en matière de projets « Vélo » et « Loire à vélo ». Il rappelle que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a dédié une enveloppe de 205.000 euros à cette thématique avec une maîtrise d'ouvrage communale, associative et intercommunale (axe A5 – mesures 10, 11,13 et 14).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Fin de la séance : 11h30



**Le Président,
Jean-Pierre POUIGNY**

